

J-Fr. VAN CAULAERT
Licencié en Histoire de l'U.C.L.
Chercheur associé aux F.U.S.L.

Découvrir le château de Clermont (à Linars),



autrefois Clairmont-le-Gourdonnais, et son histoire

Bruxelles
2010

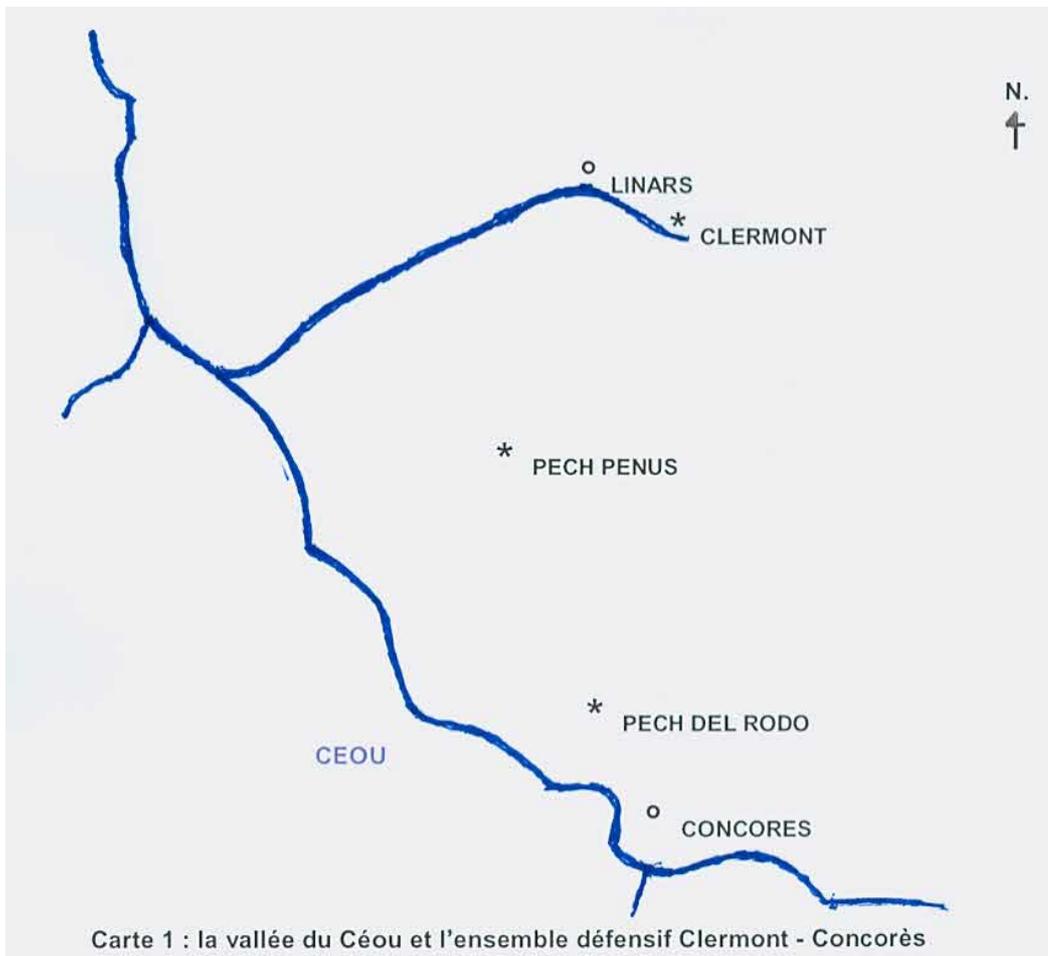
**Découvrir le château de Clermont (à Linars),
autrefois Clairmont-le-Gourdonnais, et son histoire**

Partir à la découverte du passé d'un site (parfois et même, plus souvent que l'on ne le croit, millénaire, si l'on prend le temps et la peine de gratter un peu), nécessite de ne négliger aucune des pistes qui s'offrent au chercheur, ni celles relevant de la géographie, ni celles émanant de l'histoire et de ses sciences auxiliaires . Le tout étant d'ouvrir grand les yeux, de ne négliger aucun élément et ensuite de prendre le temps d'étudier et de justifier, de manière scientifique, chacune des pistes prises en considération .

Que dit la carte ?

Elevé sur un éperon rocheux dominant la source et rive droite d'un petit affluent du Céou, à quelque 250 mètres à l'Est et en surplomb de l'église de Linars , le château de Clermont pourrait avoir été édifié pour faire face à d'éventuelles menaces venues, soit de l'Ouest, et plus particulièrement de la trouée de Dégagnac, s'ouvrant sur l'axe Gourdon - Cahors, longeant la vallée du Céou , à hauteur du hameau de Curebourset ; soit du Nord, par la voie fluviale, via la Gironde, la Dordogne et ce même Céou, mais aussi du Sud, par les plaines qui en prolongent la vallée et celle du ruisseau de Peyrilles, en direction du Lot .

Un premier repérage sur le terrain a permis de déterminer que le château de Clermont était autrefois une forteresse de type « éperon barré » et qu'il a, à un moment ou un autre de sa longue histoire, constitué un ensemble défensif cohérent avec, d'une part, un autre château, élevé au sommet du Pech del Rodo, dominant de plus de cent mètres le village voisin de Concorès et la vallée du Céou, de manière à contrôler les itinéraires allant de Gourdon à Cahors, tant par la vallée que par les crêtes (ce dernier étant alors davantage utilisé), et, d'autre part, une tour de guet, servant de relais, bâtie sur une hauteur intermédiaire et isolée entre ceux-ci : le Pech Pénus . (n'oublions jamais qu'un château « aveugle » ne peut survivre longtemps ; pour anticiper la menace, toujours, il lui faut des « yeux » !).



Protéger qui, protéger quoi et depuis quand ? C'est ce qu'il va nous falloir tenter de déterminer au travers des documents parvenus jusqu'à nous .

Qu'apprennent les textes ?

Du château à la seigneurie (ca1100 – ca1440)

Les plus anciennes mentions du château de Clermont, à ce jour connues (1143, 1152), en font un « repaire », vocable apparu dans la langue française vers 1080, au départ d'un verbe apparu un siècle plus tôt et formé au départ du mot latin « *patria* », dans le but de désigner le refuge d'un groupe familial . Mais encore ?

Dans la toponymie, Clermont (ou plutôt « *Clair-mont* ») désigne une colline visible de loin, ce qui est toujours le cas lorsqu'on le découvre depuis les hauteurs du « *Pech Pénus* » (sur l'ancien chemin de Cahors à Gourdon, via les crêtes) et renvoie à une époque où la végétation la cernait moins qu'aujourd'hui . Quant au nom de Linars, il pourrait provenir de « *linarias* » et désigner une terre produisant du lin (mais cette acception ne daterait que de 1155)

Une lecture, un tant soit peu attentive, de l'histoire ancienne (et même très ancienne) du Quercy (pays des « *Cadurces* » ou des chênes) permet de comprendre que les occasions de prouver l'utilité du site de Clermont, situé légèrement en retrait des « grands axes de pénétration » de cette belle province, n'ont pas manqué ! Sans vouloir remonter à l'antiquité, l'on retiendra simplement, pour ce qu'il est convenu d'appeler le « Haut Moyen âge », époque méconnue s'il en est, les incursions arabes (8^{ème} siècle), normandes (9^{ème} et 10^{ème} siècles), et même hongroises (10^{ème} siècle) . Autres indices de l'ancienneté de l'occupation du lieu, les noms de Sainte Quitterie (portée sur les autels en 585) et de Saint Nazaire (canonisé en 395), auxquels sont respectivement dédiés l'église de Linars et la source qui vient au jour dans la plaine au bas du château de Clermont, côté Sud .

Quoi qu'il en soit, les premières mentions « officielles » d'une paroisse de Linars et d'une famille de Clermont remontent, au plus tard, à la première moitié du douzième siècle et méritent que l'on s'y attarde . Il y a tout d'abord, vers les années 1090 - 1110, la donation que Géraud - Hugues de Saint Clair et son épouse font au Chapitre de Cahors, des revenus dont ils disposent au « *Mas de Murat* » dans la paroisse de Linars, soit, chaque année, deux porcs gras, un belin (ou bélier), un agneau, ainsi que deux repas à fournir pour cinq chevaliers et leurs serviteurs, à l'occasion de la Noël et du 15 août . Il y a ensuite le rapport de la visite pastorale effectuée par l'évêque de Bourges en 1143, lequel mentionne parmi les possessions de l'abbaye (ou Chapitre) du Vigan (fondé en 1083) : l'église (Ste Quitterie) de Linars, la chapelle du château adjacent (Clermont ?) et l'église St Pierre de Grand-Roques .



L'église de Linars et le château de Clermont

En 1152, Antoine de Clermont et Arnaud de Linars sont cités comme tenant un « repaire » ; en 1160, un Arnaud de Clermont est cité comme bienfaiteur de l'abbaye d'Obazine (ancien ermitage fondé vers 1135, à quelque 10 km à l'Est de Brive-la-Gaillarde), pour laquelle il était déjà intervenu comme témoin en 1148 . Un autre Clermont, Guillaume, aurait été témoin en 1184 d'une donation d'Arnaud de Linars à cette même abbaye d'Obazine .

Pas de mention de Clermont (du moins jusqu'à ce jour), parmi les châteaux du Quercy dont Simon de Montfort se serait emparé et qu'il aurait livré au pillage, lors de la croisade contre les Albigeois, dans les années 1211-1214, mais ceux qui sont cités se situaient principalement en Bas Quercy, au Sud de la rivière le Lot .

Dans la seconde moitié du treizième siècle, c'est une famille de Gavis qui occupe le « repaire » de Clermont . Les premiers nommés, Guillaume et Pons, le sont comme hommes de fief de Guillaume de Guerre, seigneur de Mechmont en 1259, 1260, 1294 et 1320 ; Guillaume de Gavis, pour des parties de Concorès et Dégagnac (hors le château surplombant Concorès que Guillaume Gavis, chevalier de Concorès, semblait posséder en alleu (c'est-à-dire sans devoir en faire hommage à qui que ce soit), et Pons, pour le repaire de Clermont . En 1297 Guillaume de Gavis acquiert des biens du côté de Poudens , au Nord de Dégagnac, tandis que trois ans plus tard, en 1300, Pons de Gavis (frère du précédent ?) donne Clermont à son fils Pons, dont on sait qu'il aura un fils Guillaume (qui relève le nom de Poudens en 1317) et un petit-fils Bertrand dont il exercera la tutelle en 1352 . Cependant, en novembre 1336, Bertrand, Guillaume et Aymeric Gavis, héritiers de feu Guillaume (de) Gavis, chevalier, se voient contester par Ichier de Concorès, seigneur de Maselat , l'étendue de leurs droits dans les paroisses de Linars et de Concorès et doivent transiger .

Bertrand de Gavis (fils de Guillaume et petit-fils de Pons), « *donzel* » (c'est-à-dire damoiseau ou écuyer) de Clermont est encore cité dans un acte de 1367 par lequel Guillaume Gavis, recteur de Grand-Roques et co-seigneur de Concorès, lui fait don de différents biens, dont une vigne au lieu dit Montlaur, sur le chemin de Concorès à Linars . L'on voit également, en 1368, un Guillaume de Gavis, seigneur de Concorès et de Linars, vendre quelques rentes à l'un des co-seigneurs de Gourdon, Pierre de Cazeton .

Cependant, suite au traité de Brétigny (1360), la totalité du Quercy est devenu possession du roi d'Angleterre et est livré aux maraudes des bandes de « routiers », mercenaires au service, le plus souvent, du roi d'Angleterre, pour lesquels les « repaires » vont constituer des bases de repli idéales pour « *vivre sur le pays* » . Ce sera notamment le lot de Concorès , mais aussi de Clermont qui est mentionné comme aux mains des Anglais en 1369, une nouvelle fois assiégé par ceux-ci en août 1376 , délivré le 14 août 1428 et repris en 1435 ou 1436 , et ce jusqu'à 1440 ou 1441 . L'on ne dira jamais assez les drames humains engendrés par les guerres et leurs séquelles pour la population, surtout celles de la campagne, souvent abandonnées à leur triste sort . L'image de deux veuves et d'un jeune orphelin de noble rang, campant, quasi seuls, dans les ruines de Clermont ou celles de La Gavizie, au seuil de l'église de Linars, vers 1440 ne doit pas trahir la réalité . Pour rebâtir, il faudra bien des bras et du sang neufs

Qu'advint-il des Gavis, châtelains de Clermont, durant cette interminable guerre, quelques rais de lumière dans toute cette grisaille permettent de tenter de l'appréhender . Il semble assuré qu'ils aient échappé au massacre (durent-ils payer rançon ou s'allièrent-ils aux « Anglais » ?) et disposer d'encore suffisamment de moyens pour agrandir leur domaine au détriment de l'un ou l'autre de leurs voisins ou parents moins favorisés . Ainsi, le 1^{er} octobre 1376, noble Bertrand de Gavis, damoiseau, co-seigneur de Concorès, acquiert un supplément d'indépendance en rachetant à Aymeric de Gourdon, chevalier de Peyrilhes, Lavercantière, Concorès et autres lieux, pour la somme de cinquante florins d'or, tous hommages et serments de fidélité, ainsi que tous services, devoirs et droits qu'il lui devait pour les biens et

rentes qu'il possédait dans les seigneuries en question . Tandis qu'avant 1391, un autre Gavis, Pons, seigneur de Clermont, s'est porté acquéreur des biens de Guillaume de Rampoux, habitant de Lavercantière, par delà le Céou . Purent-ils par contre continuer à demeurer à Clermont ou durent-ils trouver un autre refuge, l'on ne sait . Toujours est-il que la présence d'un, voire de deux Pons de Gavis, le premier, prieur de Catus, et le second, seigneur de Clermont, est attestée à Cahors le 15 décembre 1391, à l'occasion d'hommage féodaux par eux rendus à l'évêque du lieu .

De la seigneurie à la baronnie (ca1440 - ca1520)

Pas plus Pons de Gavis, seigneur de Clermont, Concorès, Poudens, Grand-Roques, La Motte-l'Abbé et autres lieux, décédé entre 1427 et 1438 , que sa première épouse, noble Finette de Pelegri (du Vigan) et son gendre, Gaillard de Paga, seigneur de Saint-Chignes (près de Gramat) , ne connaîtront la libération du Quercy du joug des Anglais et des bandes armées qui gravitaient dans leur orbite .

C'est donc sur les épaules d'une orpheline, de surcroît jeune veuve et jeune mère, prénommée Marquèze, que va peser la charge de relever tant le château que le domaine et la seigneurie de Clermont .

Pour y parvenir, appel va être fait à une famille de lignage chevaleresque, venue des environs de Meyssac en Bas Limousin . Elle porte fièrement le nom de Toucheboeuf et y possède la seigneurie de Laroche . Jean de Toucheboeuf (ca1415-1480), futur époux de Marquèze de Gavis (ca1410-1466), ne débarque pas seul sur les rives du Céou ; il est accompagné de son père Pierre de Toucheboeuf (ca1390-ca1458), lequel, dans les premiers temps du mariage de Jean et de Marquèze (sans doute célébré en 1440 ou 1441), va lui-même prendre en main les destinées du domaine et, notamment, en 1441, 1448, 1453, 1455 et 1457, réclamer les biens et droits revenant à sa belle-fille et usurpés par d'autres . Pierre de Toucheboeuf dresse son testament en 1453 et est mentionné pour la dernière fois en 1457 .

Les époux Jean de Toucheboeuf (fils de Pierre) et Marquèze de Gavis (fille de Pons) semblent ne commencer à intervenir directement dans la gestion du domaine de Clermont que durant l'été 1451 , soit une dizaine d'années après leur mariage et, sans doute, quinze ans après que Marquèze en ait hérité dans les circonstances douloureuses que l'on croit savoir . Le 8 juin 1459, Jean de Toucheboeuf et Marquèze de Gavis, sa femme, seigneurs de Clermont et co-seigneurs de Concorès, donnent aux commissaires, députés par les Trésoriers de France, pour la réformation des domaines du roi, la déclaration des biens qu'ils possèdent en la sénéchaussée du Quercy, à savoir : « *Clermont, mouvant en hommage franc du duc de Guyenne, avec toute justice haute et basse, mère et mixte empire ; le tiers de la seigneurie de Concorès, avec toute justice, haute et basse, relevant ci-devant de Mr de Lavercantière et mouvant à présent du duc de Guyenne ; la métairie de Grand-Roques, de la paroisse de St Pierre de Grand-Roques, dépendante de la juridiction du roi ; le bailliage de Dégagnac, qui est aussi de la juridiction du roi ; Poudens ; les acquisitions, tant de fiefs qu'autres, fait par eux à La Motte, paroisse et bailliage de Dégagnac ; ce qu'ils possèdent aux appartenances de Lentis, paroisse et bailliage de Dégagnac .* »

Jean de Toucheboeuf semble avoir été un seigneur particulièrement soucieux de ses biens et de ses droits ; à trois reprises au moins, on le verra traduire de ses gens en justice, que ce soit pour emprunt d'outillage (1462), culture à la dérobée (1466) ou braconnage (1467) , sans compter les actes de gestion courante et d'agrandissement du domaine (1451, 1457, 1459, 1462, 1467, 1468), lesquels nécessiteront les bons offices de pas moins d'une demi douzaine de notaires . Après le décès de Marquèze de Gavis, son épouse, survenu en 1466 , Jean de Toucheboeuf associe à la gestion du domaine et de la seigneurie, leur fils Guyon de Toucheboeuf (ca1441->1518), lequel, en avril 1463, avait uni sa destinée à celle de noble Marie de Combarel, venue elle aussi du Limousin, et servira le roi Louis XI en

tant qu'écuyer .

En 1469, trois ans après le décès de Marquèze de Gavis, Jean de Toucheboeuf se remarie avec Jeanne de Cornil, veuve de noble Bernard du Pouget, seigneur du Repaire, qui lui survivra . Le 16 septembre 1480, il dresse son testament et, après avoir rappelé la mémoire de « *feu Marquèze de Gavis, sa première femme, auprès de laquelle il veut être enseveli, veut qu'à sa sépulture il y ait cent prêtres, autant à la neuvaine et au bout de l'an et à chacun (on payera) deux doubles et la réfection corporelle (un repas) ; ordonne que, le jour de sa sépulture, on exhumera les os de son feu père Pierre (décédé vers 1458) pour les mettre avec lui dans le nouveau tombeau de sa maison (en l'église de Linars, sans doute sous l'autel du transept Nord) ; recommande noble Jeanne de Cornil, sa femme, à son héritier, fait des dispositions en sa faveur ...* » ; laissant à son fils Guyon la charge du château de Clermont, de son domaine et de sa seigneurie .

Guyon de Toucheboeuf (ca1441-ca1520, fils de Jean et de Marquèze de Gavis) est le premier à être qualifié de baron de Clermont, outre ses titres de seigneur de Concorès, Poudens, Grand-Roques et autres lieux ; il a, en 1463, épousé Marie de Combarel, elle aussi d'ascendance limousine, bien qu'originnaire du Poitou, dont il aura plusieurs fils ; il apparaît dans de nombreux actes entre 1463 et 1517 et a, notamment, été écuyer du roi Louis XI . Eut-il à souffrir de la famine qui sévit en Quercy en 1482, suite aux inondations et rigueurs de l'hiver , on ne sait .

Une série de dénombremments du tout début du seizième siècle jette un meilleur éclairage sur ce que durent être les devoirs et possessions des seigneurs de Clermont à l'avènement du roi Louis XII (né en 1462, roi de France de 1498 à 1515) .

Un premier document, expédié en 1502 (le « *rôle des nobles et autres, sujets au ban et arrière ban du pays et sénéchaussée de Quercy* », nous apprend que, conjointement avec le sieur de Veyrières , le sieur de Clermont était, en cas de nécessité, tenu d'équiper et de fournir un archer, mais aussi de le payer .

Deux ans plus tard, sans doute dans le but de réviser (à la hausse) les obligations de chacun, l'administration royale fait parvenir au sénéchal de Quercy de nouvelles instructions visant cette fois à obtenir non plus une simple liste de noms assortie d'obligations datant vraisemblablement d'un règne précédent, mais bien, pour chacun des déclarants, un relevé précis des biens soumis au service du ban et de l'arrière ban, c'est-à-dire la liste des fiefs et arrière fiefs relevant du roi et qui faisaient de leurs titulaires les vassaux directs et indirects du souverain . Il est plus que probable que la liste expédiée en 1502, avec ses 188 obligés, devait dater un peu , vu que ce sont pas moins de 284 déclarants qui sont repris dans le dénombrement de 1504 ; le relevé de leurs fiefs pouvant varier de trois pages pour un Hébrard de St Sulpice à une ligne et demie pour le seigneur de Cadrieu . Deux déclarations seront jugées par trop concises et leurs auteurs priés de recommencer l'exercice : Guillaume de Roquemaurel et un certain Guyon de Toucheboeuf, seigneur de Clermont .

Dans sa première déclaration, Guyon de Toucheboeuf, seigneur de Clermont, énumérait : « *Clermont où il habite, avec toutes juridictions, 4/13 de Concorès, avec toutes juridictions . A Peyrilles, 2 villages avec toutes juridictions . En ces lieux et dans d'autres, il a, sans juridiction, en rentes, terres, moulins à blé et à fer et à autres choses, 140 livres de revenu en tout* » . Dans la seconde, il déclare posséder : « *Clermont, relevant du roi avec le château où il habite, et toutes justices, mais cette seigneurie ne comprend que 3 à 4 villages . 4/13 de Concorès, avec toutes justices . A Peyrilles, 2 villages en toutes justices . A Dégagnac, 2 villages avec toutes justices . En ces lieux et divers autres, ses revenus, tant en rentes qu'en biens immeubles, peuvent monter à 200 livres . Il a vendu à réméré 60 livres de rente au prix de 1.300 livres, pour les dots de ses soeurs et filles, l'entretien de ses enfants, dont un est gendarme du roi de Naples . Il a eu la succession d'un de ses frères nommé Pierre Paga, mais il ne peut les dénombrer d'une façon précise, car la veuve est usufruitière ; d'ailleurs, il avait vendu à réméré la plus grande partie de ses*

biens ; il y a une maison noble à Salviac, où habitait Pierre Paga, avec jardin et vigne, et le tout peut monter à 20 ou 25 livres de rente ».

Ainsi donc, avant 1504, Guyon de Toucheboeuf a recueilli la succession de son demi frère Pierre Paga, mort sans héritiers . Une autre version, encore plus longue, de cette même déclaration évoque une seigneurie dont l'endettement équivalait à plus de six fois le revenu annuel et probablement au tiers de la valeur totale, Guyon de Clermont, seigneur de Clermont et co-seigneur de Concorès y déclare posséder « *Clermont, relevant du roi, avec le château où il habite, et toutes justices ; mais cette seigneurie ne comprend que 3 ou 4 villages ; 4/13^{ème} de Concorès avec toutes justices ; il tient dans la paroisse de Dégagnac, 2 villages en toute justice . En ces lieux et divers autres, ses revenus, tant en blé, argent, poulailles, manoeuvres (main d'œuvre), labourages, moulins (c'est-à-dire un moulin à battre le fer, une forge), vigne, garennes, colombier, étang, prés peuvent monter à 200 livres . De ces rentes, il en a vendu à réméré 60 livres, au prix de 1.300 livres, pour marier ses soeurs et filles, pourvoir à son entretien et à celui de ses enfants, aux écoles et études, l'un d'eux étant gendarme du roi à Naples, servir le roi en ses guerres, se soigner des maladies qui l'affligent depuis longtemps ; il y a eu la succession d'un frère utérin nommé Pierre Paga, mais il ne peut la démontrer de manière précise la veuve étant usufruitière ; d'ailleurs Pierre Paga avait vendu à réméré la plus grande partie de ses biens pour 5 à 600 livres ; il a, à Salviac, une maison noble où habitait feu Pierre Paga et où demeure à présent sa femme qui y a son douaire, avec jardin et vigne ; le tout peut monter à 20 ou 25 livres de rente » .*

Un dépouillement attentif de ce dénombrement de 1504 permet de davantage préciser la grande fragmentation de la seigneurie de Clermont à cette époque : s'ils possèdent Clermont où ils demeurent, les seigneurs de Clermont n'ont étrangement rien à Linars, au pied de leur château : c'est l'évêque de Montauban qui le tient du Chapitre de Cahors ! Concorès est partagé entre le seigneur de Clermont pour 4/13, les héritiers de feu Jean de Salignac, seigneur de Maniac pour 4/13 y compris l'ancien château de Montlaur et un certain Dorde de Belcastel pour 1/20 (personne ne semble revendiquer les 30 % à première vue manquants) . A Dégagnac, les Clermont sont confrontés avec sept autres seigneurs et, à Peyrilles, avec pas moins de six .

On possède encore, présenté par le même Guyon de Clermont au sénéchal de Quercy, un autre « *dénombrement des biens et fiefs nobles qu'il tient du roi en hommage lige et serment de fidélité et pour lesquels, ainsi que ses prédécesseurs, il a coutume de le servir au ban et arrière ban, et de faire un archer avec l'aide d'un autre gentilhomme ou roturier . Savoir, pour la maison noble et château de Clermont, paroisse de Linars, avec toute la justice, mère et mixte empire, terres, prés, bois, rentes ; ce qu'il possède en rentes dans la terre de Dégagnac, appartenant au roi, et dans la terre de Gordogran, alias de Peyrilles, les 5/13^{ème} de la juridiction de Lavercantière et trois ou quatre villages dans la paroisse de Dégagnac, avec toute la justice que ses prédécesseurs ont acquis, il y a longtemps, par échange, du seigneur de Lavercantière, le tout valant 200 livres par an ... » , suit encore l'énumération des biens issus de la succession de Pierre Paga et par lui aliénés . Ce document est donc manifestement postérieur au décès de la veuve de Pierre Paga (aliénation de son douaire) et au rétablissement de la situation financière de la famille de Clermont - Toucheboeuf (acquisition de Lavercantière et rachat de la partie du domaine autrefois cédée à réméré) . ; rétablissement financier qu'il faut sans doute rapprocher du mariage, célébré le 4 juin 1509, de Guillaume (1479- <1530), fils aîné de Guyon de Clermont - Toucheboeuf et de Marie de Combarel, avec Catherine de Thémines, fille de feu Guillaume de Thémines, baron de Thémines et de Cardaillac, seigneur de la Bouriane et Milhac, co-seigneur de Gourdon, et de Dame Souveraine d'Hébrard de Saint-Sulpice .*

° GOURDON

POUDENS °

° Gd ROQUES

LANTIS °

LINARS ° * CLERMONT

LAMOTHE °

St AVIT ° ° DEGAGNAC

° CONCORES

° LAGOUDALIE

° LAVERCANTIERE

° DEGAGNAZES

Carte 2 : la seigneurie de Clermont au début du 16^{ème} siècle

Car, désormais chez les Clermont - Toucheboeuf, seul l'aîné des fils aura le droit d'encre convoler en justes noces, les cadets étant réservés à l'état ecclésiastique . Cette politique, permettant de préserver l'intégralité de la succession paternelle, tout en apportant des revenus parallèles non négligeables, nous allons le voir, va permettre le relèvement rapide de la fortune familiale, pourtant sérieusement obérée au tout début du seizième siècle . Après Lavercantière, ce sera Dégagnac (1518, 1524) qui sera peu à peu investi .

Autre chantier d'envergure que celui du château de Clermont, ruiné à de multiples reprises durant la Guerre de Cent Ans et, jusqu'alors, plus ou moins restauré dans ses fortifications après chaque prise . Guillaume de Clermont - Toucheboeuf et ses frères décideront de le réédifier dans sa quasi totalité . Le voici, tel que l'a décrit le comte de Toucheboeuf, lors de son exil en Irlande en 1794 :

« Le château de Clermont est situé sur une hauteur assez rude au fond d'un petit vallon solitaire assez agréable et les montagnes qui l'entourent sont couvertes de chênes verts qui y donnent un air sauvage et mélancolique . On arrive de la plaine du Céou par le village de Cureboursset, dans la gorge qui forme l'entrée de ce vallon qui s'élargit à mesure et forme d'excellentes et belles prairies . On trouve au fond le bourg de Linars avec l'église, puis, par un chemin étroit et tournant, on arrive au château qui est un grand bâtiment carré, flanqué aux quatre angles de quatre belles tours rondes . Il y en avait une cinquième qui était au milieu des deux autres et servait d'entrée, elle croula il y a quarante ans (ca1750) . On entre par la porte garnie d'une immense herse de fer dans une grande et belle cour, où il y a un puits très profond et bien fourni . Tous les bâtiments qui forment l'aile droite (coté Nord) sont des écuries, des remises et différentes pièces d'ateliers pour diverses sortes d'ouvriers, comme menuisiers, charpentiers, serruriers, boulangers, meuniers . Au dessus étaient les logements des ouvriers, domestiques, pages, chapelain, sommelier, maître d'hôtel, receveur ; il y avait un escalier pour eux . Il y avait tout l'emplacement nécessaire . Tout cela se terminait d'un bout au grand corps de logis (coté Ouest) et de l'autre à la tour ronde qui servait de chapelle dite de St Antoine, avec un grand vestibule pour le peuple ... (N'était-ce point plutôt la tour des archives ?) Le grand corps de logis (coté Ouest, surplombant Linars) consiste en trois grandes salles aboutissant d'un côté à l'escalier de pierre très large et de l'autre à une grande chambre avec ses cabinets de derrière et la tour . En haut, tout ce bâtiment était divisé en chambres pour les étrangers, ainsi que les combles . De l'autre côté de l'escalier, à gauche, était une grande chambre où demeurait feue Anne de Toucheboeuf, comtesse de Durfort, morte à 90 ans en 1738 . D'un côté, était la tour qui lui servait de cabinet, et de l'autre, une porte donnant sur une arrière cuisine, où il y avait une jalousie où elle allait donner ses ordres à cause de son grand âge . L'aile gauche (coté Sud) où était cette avant cuisine, arrière cuisine très

grand âge . L'aile gauche (côté Sud) ou était cette avant cuisine, arrière cuisine très vastes, ensuite, les offices, réfectoire des domestiques, et une autre pièce aboutissant à la tour des archives (ou plutôt à celle de la chapelle) ... Au dessus de la voûte est une chambre et au dessus un pigeonnier . Sous la voûte des archives, il y a une grande prison et, sous une autre voûte encore, était une basse fosse . Au dessus de cette aile, étaient des logements, et, entre la tour des archives, dite du trésor, et celle de St-Antoine, le corps de Logis (soit l'aile Est), séparé par la grande entrée, était composé de greniers et de magasins . Le grand corps de logis principal (côté Ouest) était revêtu de belles pierres de taille, les fenêtres et la porte surtout étaient ornées de belles sculptures, de chiffres et d'armoiries délicatement travaillées . En descendant l'escalier, on arrive à de belles et spacieuses caves, c'est-à-dire trois l'une sur l'autre, et en état de contenir 600 pièces de vin ... Le jardin était au bas de la côte : il y en avait de petits en terrasses autour du château, du côté de l'Est et du Sud ... »

Différents éléments architecturaux encore visibles au niveau actuel du sol des tours (clef de voûte, arc de décharge, ...), ainsi qu'un tunnel d'échappée, qui semblerait partir en direction du Nord-Est, à 18 mètres de profondeur d'un puits qui en compte au moins 27 (mètres), laissent supposer l'existence, dans le sol de la butte de Clermont, de niveaux archéologiques qui semblent être demeurés, jusqu'à ce jour, insoupçonnés .

De la baronnie au comté (ca1520 - 1642)

Mais laissons là, temporairement, l'architecture et l'archéologie pour retourner aux textes de la première moitié du seizième siècle et nous efforcer de comprendre comment, en moins d'un siècle et demi, la petite seigneurie de Clermont, née d'une simple motte fortifiée, comme il y en a eu tant au moyen âge, est devenue baronnie, puis comté !

L'aspect matrimonial de cette politique nouvelle (une seule alliance par génération, mais d'importance, celle du fils aîné, « vendu très cher, via la dot, à des voisins immédiats hyper-fortunés » ; tous les autres enfants, aussi nombreux et de quelque sexe qu'ils soient : au couvent !) a déjà été évoqué, mais tâchons d'y voir plus clair . Guyon Ier de Toucheboeuf, fils de Jean et initiateur de cette politique, décède entre 1518 et 1522, année au cours de laquelle c'est à son fils Guillaume (ca 1479 - ca1530) qu'il revient de prêter hommage à l'évêque de Cahors pour les biens de lui tenus à Dégagnac .

Passons à présent à l'aspect ecclésiastique de cette politique, purement patrimoniale, mais qui, dès la génération suivante, montrera ses limites, et, pour l'illustrer, examinons quelques-uns des documents conservés quant au frère cadet de Guillaume, Pierre de Toucheboeuf (ca 1490/95 - > 1554) . Ainsi, en juin 1526, le voit-on déjà, malgré les interdictions de cumul relatives aux bénéfices ecclésiastiques avec charge d'âmes, titulaire des cures de Linars (Ste Quitterie), Grand-Roques (St Pierre, qu'il fait unir à celle de Linars) et Cassagnes (Ste Marie, où il est à la fois curé et seigneur du lieu), avant d'y ajouter le rectorat de l'église de Dégagnac (Ste Marie et St Vincent) . Neuf ans plus tard (janvier 1535), toujours pour contourner les interdictions de cumul, sollicite-t-il avec succès du nouveau pape, l'union, sa vie durant, des cures de Dégagnac et de Linars (qui inclut déjà Grand-Roques) . En mai 1547, le voici pourvu, en plus de sa demi douzaine d'autres bénéfices, du prieuré de Catus, de l'Ordre de St Benoît . Enfin, avant juillet 1554, renonce-t-il à Dégagnac pour succéder à son frère Jean, d'un bon dix ans plus âgé et largement septuagénaire, dans la dignité d'abbé du Mas Granier, abbaye de l'Ordre de St Benoît, à St Pierre de Curte, dans le diocèse de Toulouse ; il recevra en outre la dignité de protonotaire .

A Guillaume de Toucheboeuf ; sans doute décédé vers 1530 (si pas avant, son testament datant de 1524), a succédé son fils aîné Guyon, deuxième du nom, né vers 1510 et époux en 1531 de Françoise de St Cély (née vers 1510) . Baron de

vers 1510 et époux en 1531 de Françoise de St Gery (née vers 1519) . Baron de Clermont, seigneur de Concorès, Dégagnac, Poudens, Grand-Roques, St-Géry, La Motte et autres lieux, il est connu par différents actes s'échelonnant de 1530 à 1584 ; ainsi, en vertu de l'édit royal de Fontainebleau de 1551, acquiert-il le 5 avril 1552, pour la somme de 1.200 livres, la baillie, le greffe et la bladade de Dégagnac, avec leurs appartenances . Il était gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi et, à ce titre, mais surtout pour ses mérites militaires, sera fait chevalier de l'Ordre de St Michel en 1578 ; ce qui pouvait autrefois se voir sur les armoiries sculptées décorant la porte d'entrée du château de Clermont .

Malheureusement l'union de Guyon de Toucheboeuf et de Françoise de St Gery demeurera stérile ; aussi, pour assurer la continuité de la dynastie, se résoudra-t-on à faire abandonner l'état ecclésiastique au frère cadet de Guyon, Jean de Clermont, sieur de Concorès et prieur de Gouffiers (1515-1572), lequel épouse, au château de Clermont le 9 octobre 1552, Louise de Salignac (fille et héritière de Jean de Salignac, baron de Gourdon, seigneur de St Projet, Vertilhac (en Périgord), Vic (en Limousin), et d'Antoinette de Plas) . De leur union, naîtra un nouveau Guyon, qui, dès 1573, sera page du duc d'Alençon, frère du roi Henri III . Cependant, avec les guerres de religion, le ciel du Quercy va à nouveau s'assombrir ; durant l'été 1562, les troupes protestantes marchent sur Gourdon et, au passage, mettent au pillage les villages de Catus, St Germain, Concorès, St Chamarand, Le Vigan, Gourdon... . Soucieux de maintenir la continuité dynastique des Clermont, en ces temps à nouveaux troublés, le 8 juillet 1578, Guyon II de Toucheboeuf renouvelle son testament et, étant lui-même sans héritiers directs, prévoit, en cas de nouvelle absence d'héritier direct, toute une procédure de substitution parmi ses neveux et leurs descendants mâles, de manière à toujours maintenir, Clermont, son château, son domaine et sa seigneurie devenue baronnie, dans la famille de Toucheboeuf .

Guyon II de Toucheboeuf décède, à l'âge de 75 ans, dans les premiers mois de 1585, laissant à son neveu et héritier Guyon III (1552-1639, fils de feu son frère Jean) la charge de poursuivre et de mener encore plus loin l'ambitieuse politique dynastique inaugurée par Pierre de Toucheboeuf au sortir de la Guerre de Cent ans, un siècle et demi plus tôt . Pour ce faire, on lui fait épouser, le 27 janvier 1581, une lointaine cousine, Judith-Françoise de Clermont-Pyles, avec laquelle il ne s'entendra guère, mais dont il aura au moins trois fils et deux filles , tout en poursuivant une carrière à la cour des rois Valois : en 1573, il est page du duc d'Alençon, François (1555-1584), chevalier de l'Ordre de St Michel (1578 ou 1589), gentilhomme honoraire de la chambre du roi (1581), chambellan ordinaire de feu le duc d'Anjou, François d'Alençon (1587), puis sénéchal de Quercy (novembre 1587) et, l'année suivante (1588), gouverneur et lieutenant général du pays de Quercy et conseiller au conseil d'état privé (1589) ; il aurait été présent lors de l'assassinat d'Henri III et assisté le roi dans ses derniers moments . Cette intimité avec les rois de la maison de Valois et son implication au sein du parti ultra-catholique mené par les Guise, mieux connu sous le nom de la « Ligue », entraînera sa disgrâce sous le règne d'Henri IV, mais il continuera néanmoins d'exercer les fonctions de sénéchal et Gouverneur du Quercy, pour compte de la « Ligue » jusqu'en 1595 ; cependant, sa conduite, on ne peut plus « prudente », durant la campagne menée par les troupes royales venues de Guyenne pour reconquérir le Quercy durant l'été 1591, lui vaudront une fâcheuse réputation : celle de poltron et d'affameur, tandis que le château de Clermont servait de base de repli aux partisans de la « Ligue » .

La disgrâce de Guyon de Clermont auprès d'Henri IV ne va en rien modifier, à part dans les formes, la politique familiale ; ainsi, en 1607, il se donne alors 55 ans, évoque-t-il des blessures et des fatigues qui l'auraient rendu infirme, pour ne pas devoir rendre hommage au roi, en personne, mais délègue à cette fin, son parent, François de Toucheboeuf, prieur de Catus (+1612) ; l'année suivante, il acquiert, en sous-main et par deux intermédiaires successifs, divers droits sur Dégagnac . Nul problème de rhumatisme par contre, lorsqu'il lui faut en 1612, alors sexagénaire, rendre hommage à l'évêque de Cahors pour Dégagnac, mais, dans l'intervalle, le roi Henri IV n'est-il pas décédé ? Cependant, il invoque à nouveau la solitude et la maladie pour faire annuler, avec succès, la vente de sa part de la baronnie de

malade pour faire annuler, avec succès, la vente de sa part de la baronnie de Gourdon, qui lui aurait été extorquée par le maréchal de Thémynes venu dans ce but à Clermont en 1618 . Il se plaint également (1631) des mauvais traitements et des blessures avec effusion de sang que lui auraient infligé son épouse et son fils puîné François, qui avait, en 1610, succédé à son grand-oncle comme prieur de Catus .

Cependant, il n'y a pas qu'avec son roi et sa famille que les relations de Guyon de Clermont aient été tendues . Ainsi, le 25 février 1626, « *las de souffrir les tracasseries et vexations de la justice seigneuriale de Clermont* », les habitants de Dégagnac se décident à racheter au roi la justice du lieu, ainsi que d'autres droits comme le sivadage (droit de quelques mesures de grain dû par chaque famille en reconnaissance de la primauté du seigneur du lieu) . Ce à quoi le conseil du droit condescendra le 14 juillet 1527, en faisant défense au Sieur de Clermont « *de leur méfaire, ni médire, à peine de 10.000 livres d'amende* » .

A Guyon III de Clermont, décédé en 1639, plus que largement octogénaire, succédera son fils aîné Antoine . Né vers 1582, celui-ci avait épousé le 26 avril 1612 Anne de Pesteils . De cette union, naîtront deux fils Guyon (1513-1647) et Jacques - Victor (1615-1589), tous deux comtes de Clermont, ainsi qu'une fille, Jeanne, qui épousera un baron de Plas . L'action d'Antoine de Clermont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII en 1626 nous est surtout connue parallèlement aux faits d'armes de son fils aîné Guyon (dans le chef duquel la baronnie de Clermont sera érigée en comté en mai 1642) et dans le cadre du règlement des dettes accumulées par le cadet Jacques-Victor (1629, 1631, 1635, 1638, 1649, 1651, 1654, 1661, 1680, 1681, 1689, ...) .

A 22 ans, le futur Guyon IV de Clermont est déjà colonel et maître de camp . Par lettre du 15 février 1635, le Roi Louis XIII lui demande de mettre sur pied un régiment d'infanterie de 1.200 soldats, le régiment de Clermont - Vertilhac, fort de 1.500 hommes et tellement rapidement mis sur pied qu'un jeune cousin de notre Guyon, Jacques de Durfort, sieur de Salviac, 16 ans, dépité de n'avoir pu y obtenir le commandement d'une compagnie, les cadres étant déjà complet, poussé par son père, envoie un émissaire au château de Clermont pour réclamer réparation au colonel de Clermont . Le duel aura lieu dans une prairie sur les bords du Céou, le 11 mars 1635, et Jacques de Durfort y laissera la vie, percé d'un coup d'épée . En conséquence de quoi, vu l'édit sur les duels, Guyon de Clermont sera condamné par le parlement de Toulouse à avoir la tête tranchée, mais obtiendra bien rapidement des lettres de grâce du roi Louis XIII . Constituer un régiment coûte cher et l'on voit, le 9 juillet 1636, Antoine de Clermont ratifier l'obligation du 4 mars 1636 relative à la dette de 3.500 livres contractée par son fils pour mettre sur pied son régiment

En reconnaissance des services rendus par le jeune colonel de Clermont - Vertilhac, qui s'était distingué tant en Italie, en Lorraine et en Allemagne qu'au siège de Leucate en Languedoc où il fut blessé, par lettres patentes datées de Perpignan en mai 1642, le roi Louis XIII érige la baronnie de Clermont en comté sur la tête de Guyon de Clermont, de son père Antoine de Clermont et de ses successeurs à perpétuité . Pour ce faire, le roi unit et incorpore à la terre et baronnie de Clermont, tant la paroisse de Dégagnac (avec toute justice) que celles de Linars et Concorès, soit un total de quelques quatre-vingts bourgs, hameaux et métairies, pour ensemble constituer le nouveau comté de Clermont . Voici le texte de ce document :

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présents et à venir, Salut . Ayant éprouvé, ainsi que les rois nos prédécesseurs, qu'il n'est point de plus puissant moyen pour maintenir nos sujets et particulièrement la noblesse de notre royaume en leur devoir, mais aussi pour les inciter de faire de bien en mieux qu'en les élevant ez degrés, dignités, prérogatives correspondant à leur état et condition et aux services qu'ils ont rendu à Nous et à la chose publique, afin qu'eux et leur postérité portent les marques de notre juste reconnaissance . Savoir faisons que mettant en considération les recommandables services que notre cher et bien aimé Guyon de Clermont, mestre de camp d'un régiment de gens de pied français, étant à présent pour notre service en notre armée d'Italie fils aîné et héritier

étant à présent pour notre service en notre armée d'rance, me aimé et nommé substitué d'Antoine de Clermont, chevalier, baron du dit lieu, seigneur châtelain de Vertilhac et de Vallabrègues, et petit-fils de Guyon de Clermont, (en son) vivant chevalier de notre ordre, sénéchal et gouverneur de notre pays de Quercy, nous a rendus au fait de nos guerres, où il a généreusement exposé sa vie et reçu plusieurs blessures et marques signalées de son courage et de sa valeur en plusieurs grandes et importantes occasions, tant en nos armées de Lorraine et Allemagne, qu'en la reprise des îles St Honorat et Ste Marguerite en Provence, à la journée de Leucate en Languedoc, au siège de Turin et autres occasions qui se sont présentées en Italie, et désirant les reconnaître en la personne d'Antoine de Clermont, son père, duquel il est principal héritier, et étant pleinement et dûment informé que la terre et baronnie de Clermont, ancien patrimoine de leur maison, située en notre pays de Quercy, sénéchaussée de Gourdon, est belle, grande, ancienne et de grand revenu, de laquelle sont mouvant, tant en fiefs qu'arrière-fiefs plus de 80 villages, hameaux ou mazeiges, consistant en trois grandes paroisses, savoir Linars, Déganhac et Concorès ..., lesquelles ils désireraient être érigées en comté pour la décoration et honneur perpétuel de leur maison et étant d'ailleurs informé qu'ils possèdent plusieurs autres biens et revenus capables de leur faire soutenir honorablement la dignité de comtes, à ces causes et autres à ce nous mouvants, de notre pleine, certaine science et autorité royale, avons fait, créé et érigé, faisons, créons et érigeons par ces présentes signées de notre main ..., voulons, mandons, ordonnons qu'ils soient réputés, appelés, nommés tant en jugement que dehors, comtes de Clermont . La dite terre érigée en titre de comté sur la tête du dit Antoine de Clermont et celle de ses successeurs et descendants à perpétuité, tant mâles que femelles ...

De l'érection du comté à son abolition (1642-1789)

Ainsi en mai 1642, après six siècles de combats et de guerres, l'éperon fortifié des petits seigneurs de Clermont devenait siège de comté . Guyon de Clermont n'en profitera hélas guère ; promu maréchal de camp et de bataille à l'âge de 33 ans en août 1646, il sera, l'année suivante, tué lors d'une sortie des troupes espagnoles, au siège de Lerida, en Catalogne, le 11 juin 1647, sur l'heure de midi . Il avait épousé, deux ans auparavant, le 19 juillet 1645, Claude - Simone d'Ebrard de St Sulpice, héritière du Vigan, mais le couple n'eut pas le temps d'avoir des enfants . Son père, Antoine de Clermont, 65 ans dut donc revenir au premier plan, lui qui, le 8 mai 1643 avait déjà fait don de tous ses biens à son aîné et, le 24 septembre 1644, établi un premier testament, demandant à être inhumé dans l'église de Linars, près du tombeau de son père, nommant son épouse pour légataire universelle et réservant, après leur décès à tous deux, une somme de 30.000 livres à Jacques-Victor, leur fils cadet et prodigue, au départ destiné à l'état ecclésiastique, puis devenu capitaine de chevaux-légers au régiment du maréchal de Grammont (le fameux comte de Guiche qui, selon Edmond Rostand, aurait jaloué Christian de Neuville et un certain Cyrano de Bergerac, dans leur quête de l'inaccessible Roxane) et auquel on fera épouser au château de Besse, le 11 janvier 1648, Jeanne - Marquèze de Gaulejac - Puylcavel . Antoine de Toucheboeuf vivait beaucoup au château de Dégagnac et à Toulouse ; néanmoins, suite à l'érection de Clermont en comté, il y fit bâtir une chapelle, décorée de ses armes et de celles de son épouse qui avait elle-même brodé les ornements y déposé ; ils y instituèrent un chapelain chargé d'y dire la messe tous les jours, outre une solennelle pour la fête de St Antoine, son patron , ainsi qu'un archiviste, Jean Parayre, qui passera un quart de siècle (1650-1675) à classer et inventorier les documents accumulés au fil des générations . Antoine de Clermont rédigea un deuxième testament à Toulouse en 1660 et un troisième, à Clermont, le 18 juin 1665, affectant différents legs à certains membres de son personnel et à celui de feu son épouse ; il décéda avant juillet 1667 .

A Antoine de Clermont - Toucheboeuf, succéda son fils puîné, Jacques Victor, hélas mieux connu, semble-t-il, pour son train de vie dispendieux que pour les hauts faits d'armes que l'on eut pu attendre de lui . Néanmoins dans ses excès n'était hel

ainsi d'amies que l'on eût pu attendre de lui. Néanmoins, dans ses excès, c'était bel et bien un Clermont pur et dur, protestant contre le bureau des finances de Montauban qui avait, selon lui, indûment taxé son domaine de Dégagnac (février 1668) ; faisant enlever et emprisonner par ses gens et une dizaine de cavaliers inconnus les consuls de Dégagnac (mai 1669), faisant apporter de ses cachots de Clermont, les fers qu'il jugeait manquer à ceux de Gourdon . De l'union de Jacques - Victor et de Jeanne - Marquèze de Gaulejac ne naîtront que trois filles : Anne (1648-1738, épouse en 1670 d'Armand de Durfort, comte de Boissières, colonel du régiment de Normandie, décédé dès 1673), Jeanne qui allait, en 1671, unir sa destinée à celle d'Antoine d'Arlot de Fages, marquis de la Coussière, et Jeanne - Gabrielle (+ 1713), épouse en 1672 de François de Chapt, marquis de Rastignac . C'est l'aînée, Anne, veuve du comte de Boissières qui reprendra le comté de Clermont, au décès de son père en 1689, et le transmettra dans la maison de Durfort , alors que, suivant un acte de substitution de 1578 , il aurait dû rester dans la famille de Clermont et aboutir à la branche immédiatement puînée, soit pour lors François de Toucheboeuf (+1704), arrière-petit-fils de François de Clermont - Monsec (cinquième fils de Jean II (1515-1572) et de Louise de Salignac) . S'en suivra une action intentée par ce dernier devant le parlement de Toulouse (1697), au terme de laquelle Anne de Clermont et son fils Jean-Marc de Durfort conserveront Clermont mais devront céder le château et la seigneurie de Besse à François de Toucheboeuf (accommodements de 1699, 1701 et 1704) .

A Anne de Clermont - Toucheboeuf décédée nonagénaire en 1738 , succédera son fils Jean-Marc, officier supérieur, comme la plupart des Durfort, et passé à la postérité pour avoir apaisé un soulèvement paysan, connu sous le nom de « *révolte des Tards-avisés* » en Quercy au printemps 1707 . De son union avec Magdeleine de Buisson de Bournazel, célébrée en 1703, naîtront deux fils : François - Arnaud et Joseph . Qu'advint-il du château de Clermont, sous le « règne » des Durfort Boissières, toujours par monts et par vaux, à la tête de leurs régiments, il est malaisé de le savoir et l'on ne peut entièrement se fier à l'opinion du comte de Toucheboeuf, lorsqu'il évoque un ensemble de bâtiments historiques laissés à l'abandon, des vignes « *ruinées et dégradées par une mauvaise administration* », « *démembrés et aliénés par le comte Alphonse de Durfort, les biens de cette superbe terre* » et l'anéantissement de la fondation de ses ancêtres en la chapelle de la tour d'angle .

Du démantèlement du château à sa renaissance (1789-2005)

Lorsqu'éclate la révolution française, le comte de Clermont est Alphonse - Sarrazin de Durfort Boissières (1763-1822), lequel prend part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy . Contraint de fuir avec sa famille, pour sauver leurs têtes à tous, vu l'évolution de la situation politique, il confie ses biens à son régisseur Gizard , lequel semble s'être approprié les biens laissés dans les appartements et avoir brûlé les archives contenues dans une des tours . Sous la terreur, le château, mis sous séquestre, comme tous les biens des émigrés, et déjà transformé en carrière de pierres , est vendu comme bien national à plusieurs acquéreurs qui achèvent de le piller de ses portes, cheminées, fenêtres et lucarnes, tandis que les habitants de Linars auraient brûlé sur la place publique ce qui subsistait des archives, pour éviter un éventuel retour sur le partage des terres .

A la restauration (1820), un Gizard aurait fait construire une maison bourgeoise à Curebourset, dans la vallée du Céou, avec des pierres en provenance de Clermont (on y a retrouvé des archives), tandis que son frère s'installe dans les ruines du château et y fait des petites reconstructions fonctionnelles . Ses héritiers céderont, à la municipalité de Concorès, vers 1901, une partie des pierres des étages de l'ancienne tour Nord-Est, dite des archives, pour édifier la muraille du nouveau cimetière de Linars établi sur un terrain au pied de la tour en question et par eux cédé . Les ruines du château de Clermont resteront aux mains des Gizard, jusqu'à ce que la dernière de ceux-ci, madame Constant, les cèdent à la famille Palluel en 1930, qui, à leur tour, vont entamer différents travaux de restauration .

Rare éclaircie dans ce désert documentaire, en 1932 avec le classement de la chapelle castrale aux monuments historiques et l'inscription des restes du château à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; jusqu'à ce qu'en 2001, un architecte belge le rachète et s'efforce d'en restituer les volumes, mais aussi l'ambiance propre à ce type d'édifice défensif : fier et quasi immuable vu de l'extérieur, mais non exempt d'intimité, de chaleur et d'agrément pour qui à le bonheur d'y demeurer . Cette entreprise a d'ailleurs été couronnée en 2005 par l'obtention d'un prix décerné par l'Association des Vieilles Maisons Françaises .

En guise de Conclusion

L'histoire d'un château ne s'arrête jamais . Toujours, demeure-t-il, siècle après siècle, le symbole du terroir dont il est issu, qu'il domine et protège, accueillant la population qui en dépendait aux grands comme aux mauvais jours, dans ses salles d'apparat comme ses geôles . Sa silhouette, son emplacement, son orientation, son organisation, les différentes époques de ses constructions, mais aussi de ses destructions, sont autant d'éléments qu'il nous propose de peu à peu découvrir, sur place, au travers d'indices topographiques et architecturaux, ainsi que, d'un peu plus loin, au moyen des documents d'archives parvenus jusqu'à nous et qu'il nous appartient de parvenir à retrouver et décoder . Puisse le Clermont que nous apprécions, longtemps encore se découper fièrement sur les crêtes ensoleillées du Quercy et justifier ainsi le nom de « Clair Mont » sous lequel il est un jour, il y a sans doute plus d'un millénaire, entré dans la longue histoire de cette belle région .



Bibliographie

sources inédites

Archives du château de Besse

-

Archives Communales de Gourdon

- Registres FF 17 & 18 : Justices seigneuriales du Gourdonnais (1460-1468) .

Archives Départementales de la Dordogne, à Périgueux

- *Mémoires et affaires de famille ou instruction donnée par Mr le comte de Clermont Toucheboeuf, émigré français de l'armée des Princes, habitant de la province de Périgord, pendant son séjour en Irlande en 1794, le tout pour l'instruction de messieurs ses enfants et de leurs tuteurs*, 256 p.

Archives Départementales du Lot, à Cahors

- série J : n°1028, 1073, 1157, 1179

Archives de l'Evêché de Cahors

- Chanoine Edm. ALBE, *Monographies des paroisses du Diocèse de Cahors : Concorès*, (pp.357-394)

- Abbé MALBEC, *Notes manuscrites pour une monographie de Concorès et de Linars* (1925-1928) ; Archives Diocésaines, série 5.26)

sources imprimées

- L. d'ALAUZIER, Le dénombrement de 1504 en Quercy pour le ban et l'arrière ban, tiré à part du *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, t.105 & 106 (1985 et 1986), 130 p.

- M. AUSSEL, *Histoire de Dégagnac d'après les archives officielles*, 3 vols., t.1, les quinze premiers siècles ; t.2 de 1500 à 1800, s.l. ;, s.d

Chr. CONSTANT - LE STUM, *Le Lot vers 1850, recueil de monographies cantonales et communales établies par les contrôleurs des contributions directes*, 2^{ème} volume : contrôle de Gourdon, Cahors (A. Dép. Lot), 2002, pp.209-267 .

travaux

- R. DARRIEAU, *Au cœur de l'histoire du Quercy, Alain de Solminihac, évêque de Cahors (1593-1659), la sainteté d'un pasteur d'âmes au lendemain du Concile de Trente*, s.l. (C.L.D.), 1980, 63 p.

- P. GRIMAL, *Le Quercy*, Paris (Arthaud), 1978 (reprint 1988), 265 p.

- A. JOANNE, *Géographie du Département du Lot*, Paris (Hachette) 1879 (reprint 1994), 58 p.

- G. LACOSTE, *Histoire générale de la province de Quercy*, 4 vols., Cahors, 1883-1886 (reprint 2004), 474, 492, 467 & 440 p.

- J. LARTIGAUT, Concorès au moyen âge, in *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, t.109 fasc.3 (septembre 1988), p.96 .

- J. LARTIGAUT, *Histoire du Quercy* (coll. Univers de la France), Paris (Privat), 1993, 300 p.

- J. LARTIGAUT, Peuplements castraux en Quercy, in *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, t.101 fasc.4 (décembre 1980), pp.262-273 .

- J. LARTIGAUT, Un château disparu : la motte de Montlaur à Concorès, in *Bulletin*

- J. LARTIGAUD, Un château disparu : la motte de Montaur à Concorès, in *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, t.92 fasc.1 (mars 1971), pp.13-16 .

- Abbé MALGO, Le château de Clermont, fantaisie poétique et légende, in *La Défense* des 2, 9 & 16 juillet 1905 .

- J.O. PALLUEL, Origine du château de Clermont à Linars par Concorès (Lot), in *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, t.76 fasc.3 (septembre 1955), pp.166-167 .

- L. SAINT-MARTY, *Histoire populaire du Quercy des origines à 1800*, Cahors, 1920 (reprint 1980), 343 p.

- N. VITON de SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de la France ou recueil des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, t.14, Paris, 1818 (reprint 1876), pp.182-263 (*généalogie de la famille Toucheboeuf*) .

Index

Table des matières

En guise d'introduction	
Du château à la seigneurie (ca1100 - ca1440)	p. 3
De la seigneurie à la baronnie (ca1440 - ca1520)	p. 9
De la baronnie au comté (ca1520 - 1642)	p.18
De l'érection du comté à son abolition (1642-1789)	p.24
Du démantèlement du château à sa renaissance (1789-2005)	p.29
En guise de conclusion	p.30
Bibliographie	p.31
Index	
Table des matières	